

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: KAPO CHOC PUCES ET LARVES

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0038

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0021863-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	4
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	6
5. Conditions générales d'utilisation	14
5.1. Consignes d'utilisation	14
5.2. Mesures de gestion des risques	14
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	15
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	15
6. Autres informations	16

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

KAPO CHOC PUCES ET LARVES
DIFCONT MAX
DIFAUTO MAX
DIFCONT X
DIFCONT A
DIFCONT K
K.PRO CHOC PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K PUCES & LARVES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
K.PRO EXPERT PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
K.PRO PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
ORO PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
ORO EXPERT PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
K CHOC PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
K PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
K.PRO CHOC PUNAISES DE LIT DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT PUNAISES DE LIT DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO PUNAISES DE LIT DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE

K.PRO EXPERT ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K MITES DES VETEMENTS & ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K MOUCHES & MOUCHERONS DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO CHOC PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO EXPERT PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K.PRO PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
ORO EXPERT PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K CHOC PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
K PUNAISES DE LIT & PUCES DIFFUSION AUTOMATIQUE
KAPO EXPERT ACARIENS DIFFUSION AUTOMATIQUE
KAPO CHOC PUNAISES DE LIT ADULTES, LARVES ET ŒUFS
KAPO CHOC PUCES & LARVES
KAPO CHOC VOLANTS & RAMPANTS DIFFUSION AUTOMATIQUE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES
	Adresse	16 rue Harald Stammbach CS 80206 59445 WASQUEHAL Cedex France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0038	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0021863-0000	
Date de l'autorisation	20/04/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	19/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	AMIVAL
Adresse du fabricant	Rue Marc Jodot 59220 Rouvignies France
Emplacement des sites de fabrication	Rue Marc Jodot 59220 Rouvignies France

Nom du fabricant	Volcke
Adresse du fabricant	Industrielaan 15 8520 Kuurne Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Industrielaan 15 8520 Kuurne Belgique

Nom du fabricant	AEROLUB
Adresse du fabricant	22 Rue Paul Journée 60240 Chaumont-en-Vexin France
Emplacement des sites de fabrication	22 Rue Paul Journée 60240 Chaumont-en-Vexin France

Nom du fabricant	QUIMICAS ORO
Adresse du fabricant	CV-35 Valencia-Ademuz Km 13.1, izq. 46.184 S.Antonio de Benagéber (Valencia) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	CV-35 Valencia-Ademuz Km 13.1, izq. 46.184 S.Antonio de Benagéber (Valencia) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1318 - [2,4-Dioxo-(2-propyne-1-yl)imidazolidine-3-yl]méthyl(1R)-cis-chrysanthémate; [2,4-Dioxo-(2-propyne-1-yl)imidazolidine-3-yl]méthyl(1R)-trans-chrysanthémate (imiprothrine)
Nom du fabricant	Sumitomo Chemical (UK) Plc
Adresse du fabricant	Hythe House, 200 Shepherds Bush Road, Hammersmith W6 7NL Londres Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sumitomo Chemical Co., Ltd., Aza-sabishirotai, Oaza-misawa, Misawa 033-0022 Aomori Japon

Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	Bábolna Környezetbiológiai Központ Kft.
Adresse du fabricant	Szállás u. 6 H-1170 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Szállás u. 6 H-1170 Budapest Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
[2,4-Dioxo-(2-propyne-1-yl)imidazolidine-3-yl]méthyl(1R)-cis-chrysanthémate; [2,4-Dioxo-(2-propyne-1-yl)imidazolidine-3-yl]méthyl(1R)-trans-chrysanthémate (imiprothrine)		Substance active	72963-72-5	428-790-6	0,0575
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		0,01053
Acetone	Acetone	Substance non active	67-64-1	200-662-2	52,52

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les .

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire.Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide contre les insectes volants et rampants

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Insectes volants Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Nom commun: Insectes rampants Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments d'habitation
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Fumigation Description détaillée: Fumigation – application unique
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ (correspondant à une pièce standard de 7 à 40 m ²) Durée d'exposition : 4 heures

	2 applications maximum par an, sans dépasser 4 dispositifs par maison
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Aérosol en fer blanc de 200 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Insecticide à usage unique contre les punaises de lits

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Cimex lectularius Nom commun: Punaises de lits Stade de développement: Oeufs, larves et adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments d'habitation
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Fumigation Description détaillée: Fumigation – application unique
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ (correspondant à une pièce standard de 7 à 40 m ²) Durée d'exposition : 4 heures 2 applications maximum par an, sans dépasser 4 dispositifs par maison
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Aérosol en fer blanc de 200 mL

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Fermer les portes et les fenêtres des pièces à traiter.
- Ne pas appliquer le produit sur les tissus lavables (linges, couvertures, draps et taies d'oreillers) : les retirer avant le traitement et laver les draps, la couverture et les taies d'oreillers à 60°C (sauf contre-indication du fabricant) pour éliminer les punaises de lit.

- Passer soigneusement l'aspirateur après le traitement pour éliminer les insectes morts et leurs fèces.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Insecticide à usage unique contre les puces

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Ctenocephalides felis
Nom commun: Puces
Stade de développement: Oeufs, larves et adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Intérieur des bâtiments d'habitation

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Fumigation
Description détaillée:
Fumigation – application unique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m³
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m³
(correspondant à une pièce standard de 7 à 40 m²).

Durée d'exposition : 4 heures.

2 applications maximum par an, sans dépasser 4 dispositifs par maison.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Aérosol en fer blanc de 200 mL

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Insecticide à usage unique contre les mouches domestique et les mouches du vinaigre

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Drosophila melanogaster Nom commun: Mouches du vinaigre Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments d'habitation
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Fumigation Description détaillée: Fumigation – application unique
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ (correspondant à une pièce standard de 7 à 40 m ²) Durée d'exposition : 4 heures 2 applications maximum par an, sans dépasser 4 dispositifs par maison
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel) Aérosol en fer blanc de 200 mL

Dimensions et matériaux d'emballage

--

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Insecticide à usage unique contre les acariens des poussières

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Dermatophagoides pteronyssinus
Nom commun: Acariens des poussières
Stade de développement: Oeufs, larves et adultes

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments d'habitation
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Fumigation Description détaillée: Fumigation – application unique
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 200 mL (tout le contenu de l'emballage) pour une pièce de 17,5 à 100 m ³ (correspondant à une pièce standard entre 7 et 40 m ²). Durée d'exposition : 4 heures. 2 applications maximum par an, sans dépasser 4 dispositifs par maison.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Aérosol en fer blanc de 200 mL

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Fermer les portes et les fenêtres des pièces à traiter. Ne pas appliquer le produit sur les tissus lavables (linges, couvertures, draps et taies d'oreillers) : les retirer avant le traitement et laver les draps, la couverture et les taies d'oreillers à 60°C (sauf contre-indication du fabricant) pour éliminer les acariens.
- Passer soigneusement l'aspirateur après le traitement pour éliminer les insectes morts et leurs fèces.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Traiter uniquement les zones infestées.
- Agiter avant utilisation. Dans les zones habitées, n'utiliser que dans des pièces faciles à ventiler. Fermer les fenêtres et les portes qui délimitent la pièce à traiter. Sortir les animaux domestiques (chiens, chats...) et enlever ou couvrir les terrariums, aquariums et cages d'animaux avant l'application.
- Placer l'aérosol verticalement, à environ 40 cm du sol, au centre de la pièce. Protéger le substrat et le sol avec du papier dans un rayon de 50 cm autour de l'aérosol. Ne pas se placer au-dessus de l'aérosol lors de la mise en action du produit. Appuyer sur la gâchette du diffuseur jusqu'au bout pour le verrouiller. Quitter la pièce.
- Laisser agir pendant 4 heures, puis ventiler (4 heures minimum) avant de réutiliser la pièce, en créant un courant d'air entre les portes et les fenêtres grandes ouvertes. Nettoyer et aspirer les surfaces traitées avant de les réutiliser.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit ne peut être appliqué que dans des bâtiments d'habitation.
- Ne pas utiliser dans les cuisines ou autres lieux de stockage ou de préparation des denrées alimentaires.
- Quitter la pièce après le déclenchement de la pulvérisation.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas dépasser deux traitements par an.
- Ne pas utiliser plus de 4 dispositifs par maison.
- Le produit doit être appliqué dans un volume minimal de 17,5 m3 correspondant à une pièce standard minimale de 7 m2.
- Ventiler (4 heures minimum) avant de réutiliser la pièce.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-